HUBERT VITALIS

CH. DE PLANTAVIT DE MARGON

COMTE DE LA PAUSE

1722-1804



à Monsieur l'abbé Despetits

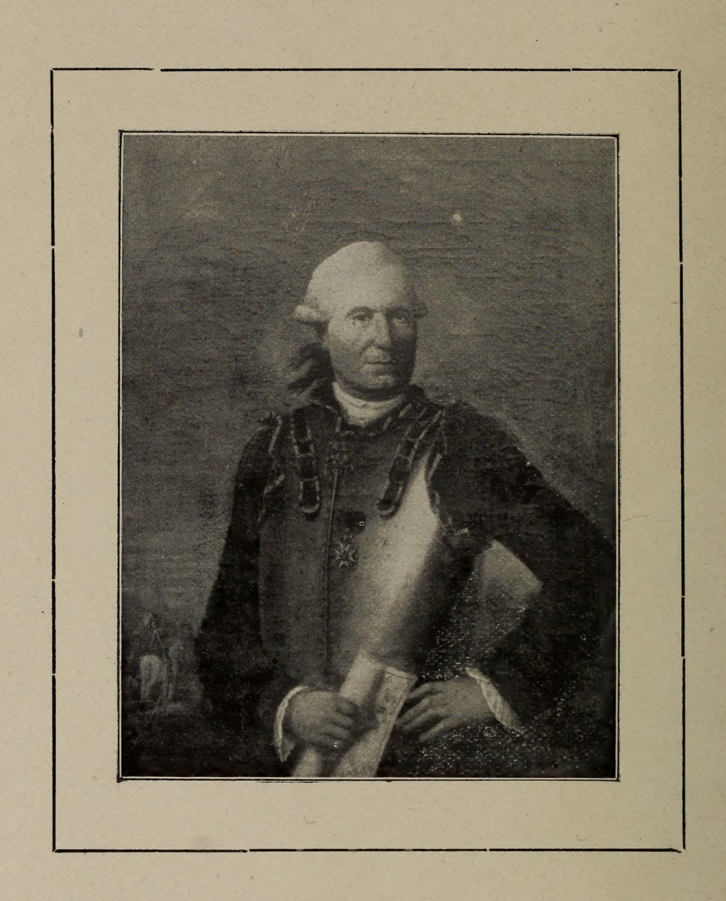
Hommage & souvenirs

H. V.

Cette Brochure a été tirée à 100 Exemplaires numérotés.

N° 98





CH. DE PLANTAVIT DE MARGON

COMTE DE LA PAUSE

MARÉCHAL DE CAMP DES ARMÉES DU ROY

CHEVALIER DE SAINT-LOUIS

Ch. de Plantavit de Margon

COMTE DE LA PAUSE

MARÉCHAL DE CAMP DES ARMÉES DU ROY

CHEVALIER DE SAINT-LOUIS

1722-1804

PAR M. HUBERT VITALIS

LODÈVE, IMPRIMERIE-PAPETERIE J.-B. JULLIAN & FILS.

1909



Ch. de Plantavit de Margon, Comte de la Pause

CHEVALIER DE SAINT-LOUIS
MARÉCHAL DE CAMP DES ARMÉES DU ROY

1722-1804

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS
SUR
SON VOYAGE AU CANADA

JOURNAL INÉDIT

1755-1760

Au moment où l'on se prépare à célébrer tout particulièrement par de brillantes fêtes, la mémoire de ce grand soldat que fut le Marquis de Montcalm, il nous a semblé utile de faire sortir de l'oubli un de ses plus modestes, et pourtant de ses plus brillants officiers généraux, qui lui aussi, si la fortune de la guerre avait été tout autre, serait arrivé aux plus hautes destinées. C'est de Monsieur J. Charles de Plantavit de Margon, Comte de la Pause, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp des armées du Roy, dont nous voulons parler, mort il y a cent ans environ, dans la jolie ville de Pézénas, dans ce bel hôtel de Plantavit, situé sur la place Saint-Jean, à deux pas du monument Molière.

Grâce à la bienveillance d'un de nos amis, descendant de la famille Plantavit et fils lui aussi d'un ancien militaire, nous avons eu le plaisir de lire et de prendre copie du Journal de Campagnes de son arrière grand oncle. Ce manuscrit inédit, que la famille conserve avec un soin pieux dans ses archives, comprend une série de plusieurs gros cahiers réunis ensemble, composés avec cet affreux papier à chandelle qui constituait alors l'article d'exportation le plus courant, expédié dans les colonies.

Il n'en est pourtant que plus intéressant, ce journal de chaque jour écrit le soir au bivouac. Le style en est élégant, sobre et clair, comme il convient à quelqu'un qui n'a guère le temps de s'attarder à arrondir sa phrase ; mais ce qui en double sa valeur, c'est que ce journal est complet ; et que de renseignements il renferme ! Tout y est, depuis l'énumération des catogans, des brosses, des pierres à fusils emportés par les troupes, jusqu'à des cartes superbes, relevées par l'auteur, ce qui en augmente singuliérement la valeur.

Jean-Guillaume-Charles de Plantavit de Margon naquit à Pézénas le 14 août 1721. Il appartenait à cette ancienne famille des Plantavit, originaire de Toscane, arrivée en France au temps de Charles-Quint et dont le lustre fut si brillant dans la personne de l'ancien évêque de Lodève, un de ces évêques moitié moine, moitié soldat, auquel on avait reproché d'avoir pris fait et cause pour Montmorency. L'évêque Plantavit fut enterré dans la cathédrale Saint-Fulcran, où l'on voit encore son beau tombeau sculpté. C'était un savant, qui amena dans le siège de son évêché d'habiles ouvriers pour éditer ses grands ouvrages, ses traductions de la Bible en langues hébraïque et syriaque, et introduisit le premier l'imprimerie d'art dans nos régions.

Le père de Ch. de Plantavit, Henry, était un cadet de famille qui portait le titre de Chevalier de Margon : son frère aîné entré dans les ordres, lui avait cédé son titre et son droit d'aînesse ; il avait été page de Louis XIV et quitta ce corps pour faire sa première campagne comme cornette lors du passage du Rhin. J. Ch. de Plantavit ne se maria jamais : sa famille se composait d'un frère, le Chevalier de Strozzi, et de deux sœurs, l'une mariée à Monsieur de Plos, coseigneur de Roujan, l'autre Jeanne Gracie, Chanoinesse de Saint-Augustin de l'Ordre du Saint-Esprit, décédée à Béziers. (Annexe n° A).

Ch. de Plantavit fit ses premières armes dans la guerre de Flandre et des Pays-Bas en qualité de cadet. Il se trouvait au siège de Namur, et c'est recouvert de sa cuirasse, avec le plan de cette ville à la main, qu'un des maîtres du xviii[e] siècle l'a représenté sur un beau tableau que l'on peut voir dans le grand salon de son hôtel, Ensuite, au retour, il résida dans diverses garnisons ; en dernier lieu, il remplissait les fonctions d'aide maréchal des logis au régiment de Guyenne (*) dans l'Ile de Ré, d'où il partit pour l'Amérique du Nord. (Annexes n° A1).

Certes, après les publications des manuscrits et du journal du Chevalier de Lévis, de M. de Malartic, de l'ingénieur Desandrouin, et les beaux travaux sur l'histoire du Canada, de l'abbé Casgrin, on peut dire que le chapitre est clos et qu'il n'y a plus rien à écrire sur cette guerre, commencée sous de si brillants auspices et dont la fin fut si lamentable. Néanmoins, nos lecteurs voudront bien nous permettre de leur présenter en même temps que l'auteur du mémoire en question, un aperçu aussi rapide que possible de la grande guerre à laquelle il assista.

Bien avant les débuts de la guerre de Sept Ans, notre situation dans l'Amérique du Nord était tout à fait claire. Nous occupions le Canada et tout le pays à l'Ouest de l'Ohio, du Missouri et du Mississipi. Ces quelques arpents de neige que méprisait tant le pensionné de Frédéric de Prusse, comprennent aujourd'hui les contrées les plus riches, les plus fertiles du Canada et de la République des Etats-Unis. Là vivent soixante millions d'individus dans des pays que nous avions colonisés et conquis ; les villes les plus importantes de l'Amérique s'y trouvent, et tout n'est pas encore en pleine exploitation.

(*) Le régiment de Guyenne fut créé en 1684, à un bataillon, ayant 40 officiers, 500 soldats, avec 3 drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnance, isabelles et rouges et croix blanches. Le bataillon envoyé en Amérique était commandé par M. de Fonbrune, lieutenant-colonel.

Les habitants des colonies de la Nouvelle Angleterre connaissaient fort bien la valeur des régions qui nous appartenaient et tous leurs efforts tendaient à les envahir pour se substituer à nous. Le chef qui était à leur tête, Jonatham Franklin, déclarait dans son journal « qu'aussi « longtemps qu'un Français se trouverait sur le territoire « américain, aussi longtemps la paix serait compromise ». C'est ce même Franklin, qui, quelques années plus tard, précédé de son puffisme, venait mendier à Louis XVI son alliance et son intervention !

Nous déloger n'était point chose aisée ; un système de plus de dix-huit forts dont les ravitaillements réguliers étaient assurés, réunissaient le Saint-Laurent au lac Saint-Sacrement, à l'Ohio et au Mississipi. En outre, toutes les vallées étaient occupées et cette idée excellente, si difficile à réaliser pourtant au début, avait été mise en pratique par M. de la Galisonnière. Il fallait une occasion pour nous attaquer ; le gouverneur de la Virginie, lord Dinwiddie se chargea de la faire naître. Mal renseigné sur nos positions, il donna l'ordre à un détachement de la milice virginienne de franchir les Alleghanies, et d'aller occuper Great Meadows, position à cheval au confluent de l'Ohio et de la Monongahela. Après toutes sortes de péripéties, le détachement arriva au lieu fixé, mais la place était bien gardée ; en pleine paix, par surprise et pendant la nuit, il attaqua notre poste et tua un grand nombre de nos hommes. L'officier qui avait ordonné un pareil massacre, se nommait George Washington, et ce triste épisode des débuts de sa carrière ne constitue certainement pas la plus belle page de sa vie. Ce succès fut éphémère, car Coulon de Villiers, rassemblant les troupes qui lui restaient, accourut au-devant des Virginiens, et par une manœuvre habile, les obligea à capituler. Du côté donc des Alleghanies, le coup était manqué, il fallait trouver autre chose.

L'affaire de Great Meadows, eut en Europe un retentissement énorme ; les esprits furent loin de se calmer. Le roi d'Angleterre envoya des renforts, et notre ministre de la Marine se décida enfin à concentrer à Brest des troupes qui devaient passer en Canada. Deux escadres composées de dix et l'autre de quatorze vaisseaux, montées par trois mille deux cents hommes et cent dix officiers, appartenant aux premiers bataillons des régiments les plus célèbres de la Sarre, Lorraine, Artois, Bourgogne, Guyenne, Béarn et Languedoc y furent réunis. M. DE LA PAUSE était parmi les officiers désignés pour ce départ. Le baron de Dieskau commandait ces troupes. Les deux escadres, mouillées dans la grande rade de Brest, appareillèrent le 3 Mai 1755, faisant voile vers l'embouchure du Saint-Laurent. Le 15, en pleine mer, l'amiral Du Bois de Lamote mit flamme d'ordre pour signifier à la deuxième escadre de mettre le cap sur Louisbourg, pendant que la première continuait sa route vers Québec, où elle arriva sans incident le 25 Mai au matin. Tout fut débarqué sans retard, car il n'y avait pas de temps à perdre. La place nous manque malheureusement pour donner de Québec, de ses habitants, de leurs mœurs, une bien jolie description due à la plume de M. DE LA PAUSE. Contentons-nous de dire, que s'il est quelquefois sévère pour les ridicules, il est toujours plein d'indulgence à l'égard des braves gens, et sait rendre hommage, avec esprit, en termes galants, à la beauté des belles Canadiennes.

Sitôt les troupes à terre, le baron de Dieskau marcha au-devant du général Braddock ; la frontière canadienne était en feu et le général anglais dont le but était d'enlever Fort-Niagara et de prendre nos troupes à revers, essuya sous les murs de Fort-Duquesne le 9 Juillet 1755, une cruelle et sanglante défaite , lui-même ne survécut que deux heures à ses blessures. C'est la bataille bien connue sous le nom de l'affaire de la Belle-Rivière.

A la nouvelle de la mort de Braddock, de Dieskau crut qu'il pouvait tout oser. Il força l'allure pour enlever Fort-Frédérick, et ce, sans avoir ses effectifs au complet et son artillerie en état. Il n'avait même pas fait relever la carte de sa route, répondant aux objections sensées de ses vieux officiers, suivant l'expression de M. DE LA PAUSE « en général allemand ». De Dieskau appartenait en effet à cette nationalité. Imbu des principes de la vieille école, sa bravoure était indiscutable ; à Fontenoy, sous les ordres du Maréchal de Saxe, il avait eu trois chevaux tués sous lui et accompli de véritables prouesses. Mais il n'avait rien appris à l'école de ce grand capitaine, car, excellent en sous-ordre avec un chef comme Maurice de Saxe, il devait être médiocre, et les événements le confirmèrent avant peu, le jour où laissé à lui-même, il aurait à assumer la responsabilité d'un commandement direct. Au lieu d'avoir ses troupes en main, de Dieskau les éparpilla tout le long du lac Saint-Sacrement et se rendit à la rencontre de Johnston, sans avoir laissé à l'arrière des réserves suffisantes. Le général anglais fit le vide devant lui en le laissant s'embourber entre un marais et le fort Lydius, l'enveloppa et le fit prisonnier, après lui avoir infligé des pertes sensibles. Ces deux graves événements furent le signal de la guerre entre la France et l'Angleterre, guerre qui fut déclarée le 18 Mai 1756.

A partir de ce jour, la guerre du Canada peut se diviser pour nous en deux parties : la première période offensive, qui s'étend de 1756 à 1758. C'est l'époque héroïque, la grande époque, la véritable épopée. Celle pendant laquelle nos troupes se couvrent de gloire, conduites par des chefs dont les talents militaires grandissent chaque jour ; faut-il les nommer tous ? C'étaient M. le Marquis de Vaudreuil, le Gouverneur, le Marquis de Montcalm, général en chef, le Chevalier de Lévis, son Adjudant général, qui le remplaça après sa mort,

le savant ingénieur Désandrouin, M. de Bourlamaque, l'Aide de Camp de Bougainville, devenu plus tard le célèbre navigateur, le Chevalier DE LA PAUSE, chef de l'Etat-Major général de M. de Lévis et tant d'autres encore ! Les régiments ? Ils se nommaient la Sarre, Béarn, Guyenne, Royal Roussillon, et le brave Languedoc (*) que l'on vit partout où il y avait des coups à recevoir ou à donner. A cette période appartiennent la prise de Chouaguen, le coup de main à la française sur Fort-William, où pendant l'hiver de 1756 et par 30 degrés de froid, une compagnie vint incendier tous les abords du camp et semer la terreur dans l'armée anglaise, le célèbre rassemblement à Fort Carillon, fort situé à l'extrême pointe du lac Saint-Sacrement et du lac Champlain. A cette époque encore, la prise, après une longue et pénible marche à travers les forêts et la vallée où court l'Horican, du fort William Henry, défendu par le vieux Munroe. Malgré des abords presque inaccessibles, et la proximité de Fort Lydius, où le général Webb était cantonné avec les meilleures troupes de la vieille Angleterre, l'attaque de Fort-William, fut menée avec tant de science par Désandrouin, que les Anglais durent capituler. M. DE LA PAUSE avait eu quelques jours auparavant la mission délicate et dangereuse d'aller reconnaître les abords de la place et les positions de l'armée ennemie. Comme témoignage d'estime de la belle défense de ses adversaires, M. de Montcalm consentit à ce que les troupes prisonnières retourneraient dans leurs colonies avec armes et bagages, après avoir pris l'engagement de ne point servir contre nous pendant toute la durée de la guerre. Ces troupes, sans aucune cohérence entre elles, suivies par une longue

(*) Le régiment de Languedoc fut créé en 1672, à un bataillon, 40 officiers, 510 soldats, avec 3 drapeaux, dont un blanc colonel et deux d'ordonnances, violets et feuilles mortes et croix blanches. Il était commandé en Amérique par M. de Launay, lieutenant-colonel.

colonne de femmes, d'enfants et de nombreux bagages, furent en partie massacrées par les Indiens, nos alliés.

Un auteur américain bien connu, Fenimore Cooper, n'a pas craint à ce sujet, de jeter la calomnie sur M. de Montcalm et ses officiers et de les accuser presque, d'avoir organisé le massacre. (*) Il y a là une pénible légende qu'il est utile de détruire.

Bien avant que ne parut l'ouvrage de Fenimore Cooper, Désandrouin (Annexes B) avait déjà mis les choses au point. M. de la Pause qui était à Fort-William et par conséquent assista en qualité de témoin à tout ce qui s'y passa, raconte dans son journal « que la terreur « des Anglais à l'égard des sauvages, était inexprimable. « Les sauvages dans tout ce désordre n'avaient point « d'armes qu'une petite hache. Ils se laissaient prendre « comme des moutons au milieu de leurs bataillons « armés, et emmener sans faire la moindre résistance, « enlever même la chevelure tout armés » — et plus loin, « les sauvages étaient ivres parce que les Anglais leur « avaient donné et abandonné tous leurs barils de rhum. « M. le Marquis de Montcalm, voyant qu'il ne pouvait les « arrêter, fut au-devant d'eux avec ses officiers, l'épée « à la main, et en leur montrant sa poitrine, leur intima « l'ordre de s'arrêter, sinon il ferait tirer sur eux ». On lit encore à la page suivante : « Nous en achetâmes — des « prisonniers anglais — plus de trois cents quatre-vingt « et en délivrâmes plus de trois cents que nous envoyâmes « à Montréal. Un fait que nous ne pûmes nous expliquer, « c'est que des hommes courageux et armés, qui venaient « de faire une si vigoureuse défense, se laissèrent égorger « aussi facilement ». Ces lignes, écrites le jour même où se passèrent ces tristes événements, ont une valeur de véracité tout autre que les plus belles pages écrites par

(*) *Le Dernier des Mohicans,* Traduction de Defauconpret, chap. 17-18.

un romancier, qui n'a connu les faits dont il parle que par ouï dire.

Pendant toute cette fatigante campagne, la vieille gaîté française ne perdit jamais ses droits ; M. de la Pause narre d'une façon charmante, comment le soir, après des étapes fatigantes et dures, le campement était dressé avec rapidité ; des abris légers, faits d'écorce d'arbres, servaient à protéger les hommes et les feux allumés autour du bivouac ; on n'entendait que rires joyeux. Le grand silence de la sombre forêt, de la forêt primitive, dont parle Longfellow dans son beau roman d'*Evangeline*, n'était plus rompu par le cri rauque de l'Indien, mais par de gaies chansons, de ces chansons de la vieille France, que l'on retrouve encore au Canada.

La bataille de Carillon mit en évidence les belles qualités militaires de Montcalm ; nos pertes y furent sérieuses, et nos officiers tous plus ou moins blessés.

Fort-Carillon n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines ; c'est du moins sous cet aspect que nous l'avons vu, il y a quelques années. Son plan de fortifications avait été établi par M. de la Pause, envoyé tout exprès à cet effet par M. le Chevalier de Lévis. En principe — son rapport en fait foi — M. de la Pause s'opposait à l'établissement d'un fort à cet endroit, estimant, disait-il, « qu'il n'était « pas bon d'éparpiller ses forces dans des forts coûteux « à défendre, et qu'il valait mieux les avoir en main ». Mais il dut s'incliner devant des ordres supérieurs. Son voyage fut assez long ; son rapport, volumineux et détaillé, est un chef-d'œuvre d'art militaire, qui indique les points faibles de la place, et ce que l'on pourrait tirer de cette situation, en y ménageant le plus possible les hommes. On suivit ses indications et le fameux mamelon, qui, à une demi portée de canon, domine Fort-Carillon, qu'il avait indiqué comme le pivot même de la défense, fut bastionné par des retranchements

formidables. C'est de ce point que Montcalm se porta au-devant d'Abercromby, qui avec 20.000 hommes voulait traverser le lac et le força à battre en retraite. Carillon est le dernier éclat de nos armes en Amérique. Notre étoile pâlit alors, la fortune nous abandonne. La Colonie ne reçoit plus rien de la Métropole : ni vivres, ni hommes, ni munitions ; elle doit se suffire à elle-même. Voici qu'arrive le sombre hiver de 1758. Louisbourg, clef du Saint-Laurent, se rendit à l'amiral Boscawen ; les pages du journal qui racontent cet abandon sont navrantes.

Maîtres de Louisbourg, les Anglais réunirent aussitôt une armée pour venir attaquer Québec par mer, et débarquer des troupes en prenant à revers la ville du côté de la terre. Le bombardement était presque impossible ; le siège allait être levé, quand le général Wolfe put, à l'Anse Foulon, mettre des troupes à terre et se diriger au-devant de Montcalm. Malgré l'infériorité du nombre, il n'y avait qu'à accepter le combat ; il eut lieu dans les plaines d'Abrahams et c'est là que les deux héros furent tués. La tradition raconte que l'on enterra M. de Montcalm le soir dans l'église des Ursulines, à la lueur des flambeaux.

A la nouvelle de la mort de son chef, le Chevalier de Lévis accourt, rassemble ses troupes en reprenant la route de Québec pour faire lever le siège ; à quatre lieues à peine de la ligne des fortifications, il apprit que depuis la veille, elle était entre les mains des Anglais ; le lâche Ramesay avait livré la ville sans tirer un coup de canon. M. de Lévis se replia sur Montréal ; jusqu'au dernier moment, son énergie fut indomptable, inlassable et farouche. En plein hiver, avec une poignée d'hommes, il essaya d'enlever Québec par surprise. Si l'escadre anglaise n'était point survenue juste à ce moment là, son audacieux coup de main aurait réussi. On le vit encore disputer le terrain pied à pied, à Trois-Rivières, à Fort-Niagara, faisant partout des prodiges. Le général anglais

Murray, avec une escadre de 54 navires, remonta le fleuve et vint mouiller devant Montréal pour bombarder la ville, dont les défenses étaient à peine représentées par une légère enceinte. Murray commandait à plus de vingt mille hommes et le général Amherst enveloppait la place. Nos forces n'étaient plus réduites alors qu'à deux mille hommes et nous ne possédions que douze mauvaises pièces. Le Chevalier de Lévis et son état-major avaient décidé dans un conseil de guerre de résister jusqu'au bout, de laisser brûler Montréal et de mourir à leur poste ensevelis sous ses ruines. Mais Montréal était rempli de réfugiés, de blessés, de femmes et d'enfants. Ce n'est qu'à force de supplications que M. le Marquis de Vaudreuil put arriver à les décider à consentir à une capitulation honorable, signée le 8 septembre 1760.

La dernière période de nos luttes au Canada, avait été digne des plus beaux faits de l'Histoire ; M. de la Pause, en des termes très simples, en a donné un récit émouvant ; le génie de Lévis avait tout transformé, et c'est, la mort dans l'âme que le noble chevalier et ses compagnons reprirent la route de France, où ils rentrèrent après une absence de cinq ans.

A son retour, M. de la Pause reçut la croix de Saint-Louis, (Annexe C) « parce qu'il était le premier pour ses « services dans le régiment ». Mais son plus bel éloge, dû à son chef, M. de Lévis — habituellement d'un laconisme glacial, quand il s'agissait de demander une faveur pour un de ses officiers — se trouve dans le Mémoire de Grâces de 1760. (*) Ce jour là, le général sortit de sa réserve habituelle, pour plaider d'une façon énergique la cause de son subordonné, dont il avait été

(*) Campagne de 1760. — Etat des grâces demandées. — Le Sieur de la Pause, Aide-Maréchal des Logis de l'Armée. — Demandé : Le grade de Colonel.

à même d'apprécier les hautes valeurs militaires. L'extrait de ce mémoire est à citer tout entier :

« M. DE LA PAUSE, Aide-Maréchal des Logis. — « Cet officier avait mérité depuis plus de cinq ans que feu « M. le Marquis de Montcalm, demanda pour lui le grade « de colonel avec la plus vive insistance ; il n'a cessé ainsi « que moi, depuis de la réitérer. Il a mérité et mérite les « plus grands éloges : il a été très utile au Canada dans « toutes les opérations, chargé toujours des grands « détails, servi deux campagnes comme Aide-Maréchal « des Logis, la première sur des lettres de M. de Montcalm « et la seconde sur celles de la Cour. Je crois qu'il est du « bien du service, de le mettre dans la route des premiers « emplois, et de ne pas le laisser inutile, étant propre « à tout ce qu'on voudra l'employer. Il a l'expérience, « les talents et la naissance pour mériter un régiment et « non les moyens pour l'acheter. Dix-sept ans de service « ou presque, du deuxième bataillon ; toujours servi « en qualité d'Aide-Major, excepté deux ans ; il reste « sans emploi, celui qu'il avait dans Guyenne ayant été « remplacé ». En face, on peut lire, signé de la main du Roy : « Accordé ». (*)

Quelques années après son retour en France, M. DE LA PAUSE reçut de Louis XVI le titre de Comte et le grade de Maréchal de Camp. Il se retira alors dans ses terres, partageant son temps entre sa propriété de la Beaume et sa maison de Pézénas. La Révolution, en somme, assez clémente dans nos régions, aurait eu l'intelligence de l'oublier, si quelque sans-culotte, à l'âme haut placée, ne s'était empressé de le dénoncer au Comité de Pézénas, comme ci-devant. Le dix octobre 1793, il fut arrêté

(*) M. DE LA PAUSE fut promu Colonel le 10 février 1761 ; le 5e de sa promotion après M. de Lévis nommé Lieutenant-Général, M. de Bourlamaque qui eut le cordon rouge et M. de Bougainville, Colonel, 3.000 livres de gratification.

et conduit à Béziers. (*) On eût même, quelque temps après, l'ironie cruelle de lui réclamer le montant de ses frais d'arrestation (**), ainsi que l'achat du bois de chauffage réquisitionné pour sa garde (***).

A diverses reprises, le Comité de surveillance de Pézénas eut à délibérer à son sujet ; il s'occupa, le 27 octobre, de lever les scellés apposés à sa campagne et à Pézénas (****). Un procès-verbal constata que l'on n'avait rien trouvé, chez lui, de contraire aux « droits du peuple, « à la liberté et à l'égalité ». (*****)

Il semblerait qu'après cette enquête, le simple bon sens ordonnait de le lâcher. Penser ainsi serait mal connaître la mentalité particulière des fantoches, qui, à cette époque, s'étaient arrogés le soi-disant droit de représenter la justice populaire et dont la conception du respect de la liberté d'autrui était toute spéciale. On n'en fit rien. M. DE LA PAUSE fut maintenu en prison et il n'en sortit qu'à la chute de Robespierre. La séance du Comité de surveillance de Pézénas du 10 germinal an 3 (30 mars 1794) est suffisamment édifiante à cet égard (******).

Né presque à la fin du grand siècle, ce valeureux soldat, qui, suivant son épitaphe, « avait servi soixante ans sa patrie », eut, avant de mourir, la suprême joie de voir flotter notre drapeau sur le Rhin, là où il avait fait ses premières armes, et entrer en vainqueur dans les grandes villes de l'Italie. L'insigne derrière lequel il avait si vaillamment marché, alors que, dans le Nouveau Monde, il combattait pour sa lointaine patrie, le fanion de soie blanche aux trois fleurs de lys d'or, n'était plus, il est

(*) Pièces annexes D. E. F.
(**) » G. K. L.
(***) » M. N.
(****) » O.
(*****) » R.
(******) » S.

vrai, de la même couleur; mais qu'importe! en fait de drapeau, ce brave n'en avait connu qu'un seul, et ce drapeau, c'était celui qu'a glorifié, en des vers superbes, le poète canadien Frechette, dans sa légende d'un peuple :

Ah ! celui-là, c'est autre chose :
Il faut le baiser à genoux.

. . . .

Après une vie aussi noblement remplie, M. DE LA PAUSE entouré de la considération de tous ses concitoyens, mourut à Pézénas le 9 mars 1804, dans la maison où il était né. Sa famille, s'opposant à ce qu'un prêtre assermenté procédât aux obsèques, le fit enterrer le surlendemain, à la Beaume, près de Roujan.

Un mot en terminant. La ville de Pézénas, s'honore avec juste raison, d'avoir commémoré le souvenir des personnages célèbres qui ont vécu dans ses murs, en élevant à leur mémoire de forts jolis monuments. Croit-on qu'elle ne s'honorerait pas encore davantage, en n'oubliant pas un de ses fils les plus illustres ? Il est vrai que par le temps qui court, certains esprits chagrins pourraient trouver que pour un noble et un militaire, cela serait beaucoup trop.....



ANNEXES

A

Les armes de M. CH. DE PLANTAVIT étaient : Ecartelé au 1er et au 4e d'azur, à l'arche de Noé d'or flottant sur une mer d'argent, en chef une colombe volante du même, portant en son bec un rameau d'olivier du second émail, au 2e et au 3e de gueules à trois fleurs de lis d'argent.

A I

Etats de Services de M. de la Pause

Enseigne ou Lieutenant, Octobre 1742.
Lieutenant, 9 Août 1746.
Aide-Major, 8 Août 1747.
Capitaine au Régiment de Guyenne, 4 Août 1751.

(*Etat de l'ancienneté des services de MM. les Officiers des 4 bataillons de la Reine, Languedoc, Guyenne et Béarn, débarqués à Québec dans le mois de juin 1755*).

B

Parmi les papiers du général Désandrouin, se trouve un opuscule de 15 pages in-18, ayant pour titre : *Notes sur le Voyage de M. Jonathan Carver dans l'Amérique Septentrionale* au sujet du massacre des Anglais par les Sauvages, après la capitulation de Fort Williams Henry en 1757. Désandrouin assista à la prise du fort, et il réfute avec énergie la relation de Carver qui semblait imputer aux troupes françaises la plus grande responsabilité dans le massacre des Anglais. Désandrouin attribue, au contraire, à l'indiscipline de nos adversaires les causes principales du massacre. C'est le général Munroé qui les commandait.

C

La croix de Saint-Louis fut accordée à M. DE LA PAUSE, capitaine aide-major au second bataillon du régiment de Guyenne, le 12 fév. 1760. (*Lettre de M. le maréchal de Belle-Isle à M. de Lévis, à Versailles, le 12 février 1760*).

Le 9 février 1760, M. le maréchal de Belle-Isle informait M. de Lévis de la nomination de M. DE LA PAUSE comme aide-maréchal-général des logis à la place de M. de Bourlamaque.

Lettre du Roy à M. le Chevalier de Lévis

La satisfaction que j'ai des services des officiers dénommés, dans l'état ci-joint, m'ayant convié à les associer dans l'ordre militaire de Saint-Louis, je vous ai choisi et commis pour, en mon nom, les recevoir et admettre à la dignité de chevaliers dudit ordre, et je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est que, conformément à l'instruction qui est ci-jointe, vous ayez à procéder à leur réception. Et la présente n'étant pour autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le chevalier de Lévis, en sa sainte garde.

Ecrit à Versailles, le 12 février 1760. Louis.

(*Nomination de M. de la Pause et de dix officiers*).

D

Membres composant le Comité de surveillance de Pézénas. Les citoyens : Blay, cordonnier; Fabre l'Ayné, notable, principal du collège de Sommières; Bessière Ayné, tanneur; Romiguier Ayné, notable, tanneur; Reynard père, négociant; Maurel l'Ayné, perruquier; Bessière l'Ayné, tanneur; Bousquet G., voiturier; Régis, brasseur; Valadou, perruquier; Hugues, travailleur; Ricard, travailleur; Régis, travailleur; Rigal cadet, officier ministériel; Martin, apothicaire.

(*Comité de surveillance de Pézénas*, 1er volume).

E

Déclaration du Comité de Surveillance de Béziers, pour la réception du citoyen Plantavit, dit La Pause.

(8 Octobre 1793)

Comme membre du Comité de Surveillance du district de Béziers, j'ai reçu du Comité de Surveillance de Pézénas, par le canal du citoyen Pastourel, l'extrait de l'arrêté pris par leur Comité contre le citoyen Plantavit dit la Pause, le 10 du présent mois, à Béziers, le 20 octobre 1793, l'an 2 de la République. Martin.

(*Délibération du Comité de Surveillance de Pézénas*, 1er volume).

F

Je soussigné, commandant de la Gendarmerie de Pézénas, ai reçu du Comité de Surveillance de Pézénas, l'extrait du délibéré portant l'arrestation du citoyen Plantavit dit la Pause, dont je dois faire remise au Comité de Surveillance du district et pour la remise duquel je fais ma soumission, promettant d'en porter récépissé dudit district de surveillance de Béziers à Pézénas, l'an 2 de la République française (28 octobre 1793).

(*Délibérations du Comité de Surveillance de Pézénas*, 1er volume).

G

Béziers, le 23 octobre (1793) an 2 de la République, pour l'arrestation ou conduite à Béziers du citoyen la Pause pour 2 jours :

pour le lieutenant...........	30 h
pour le brigadier............	20 h
pour les 5 gendarmes à 15 livres chacun	75 h
Total......	125 h du dernier article.

(*Locut. cit.*) PASTOUREL, Lieutenant.

K

Cejourd'hui IIe, du second mois l'an second de la fondation de la République française, une et indivisible. Le Comité occupé de faire l'application des sommes dont il a demandé le remboursement, a reconnu que, d'après le susdit arrêté du département, que les sommes des dépenses applicables aux personnes suspectes s'élèvent à : au citoyen Plantavit dit la Pause, pour frais des commissaires qui ont été à la campagne pour son arrestation et mise des scellés sur ses papiers, 15 livres ; frais de gendarmerie, pour l'escorte jusqu'à Béziers, 125 livres. Délibère qu'il serait envoyé un compte à chacun des individus suspects pour leur faire connaître les sommes dont ils sont redevables, avec injonction de les payer de suilte, sur la quittance de notre secrétaire.

(*Délibérations du Comité de Surveillance de Pézénas*, 4e volume).

L

J'ai reçu du citoyen Régis, secrétaire du Comité de Surveillance de Pézénas, la somme de 125 livres pour le montant des frais de la gendarmerie, lors de l'arrestation de Plantavit dit la Pause.

A Pézénas, le 22 brumaire (octobre 1793) de l'an second de la République française.

(*Loc. cit. d°*). PASTOUREL, Lieutenant.

M

Le Comité de Surveillance de Pézénas requiert le sieur Plantavit dit Estrouy de lui fournir 50 quintaux de bois sec, de le faire porter dans la cour de Loratoire, le prix lui en sera payé sur le maximum qui a été fixé.

Pézenas, ce 17 brumaire an 2 de la fondation de la République française.

Marat Bonnefond, Brunel, Thiberius Prin cadet, Marat Régis secrétaire, Ricarel, Blay, Jean Cazal.

(*Locut. cit.*, 4e volume).

N

Payé à PLANTAVIT dit ESTROUY 50 quintaux de bois à brûler, 37h 10.

(*Registres des frais occasionnés pour la garde des personnes suspectes*, 4e feuillet. — *Délibérations du Comité de Surveillance de Pézénas*, 4e vol.).

O

Ce jourd'hui 2e, 23 octobre audit an 2, de la République une et indivisible, le Comité de Surveillance assemblé sous la présidence du citoyen Romiguier ayné. La séance a été ouverte. Sur la motion d'un membre qu'il était instant de faire l'inventaire des papiers du citoyen PLANTAVIT LA PAUSE, pour voir s'il y en aurait quelques-uns de suspects et qui puissent intéresser le bien de la République, il a été délibéré que les citoyens Reynard père, Blay, Frézou et Fabre l'ayné se transportèrent demain dans la maison dudit PLANTAVIT pour reconnaître le scellé, en faire la levée, visitée exactement les papiers, qu'ils trouveraient, ce, nantis des pièces suspectes, s'il y en a, remettre de nouveau les scellés s'ils le jugent à propos, et sur le rapport qu'ils feront demain au soir de leur Commission, le Comité statuera ce qu'il appartiendra. La séance a été levée, et ont signé les membres : Reynard père, Romiguier l'aîné, Blay, Frézou, Maurel, George l'aîné, Fabre l'ayné, Rigal cadet, Bessière ayné.

(*Locut. cit. d*o).

R

Levée des Scellés chez le sieur Plantavit, dit La Pause.

Aujourd'hui 5e jour de la 1re décade du second mois de l'an second de la République une et indivisible (*), nous délégués :

Avons vérifié les scellés apposés sur la porte du cabinet que nous avons reconnu être en bon état, l'avons rompu, avons examiné très scrupuleusement tous les papiers qui y étaient déposés, et nous n'y avons rien trouvé qui fut contraire à l'unité et indivisibilité de la République, aux droits du peuple, à la liberté et à l'égalité.

La vérification étant faite, nous nous sommes retirés.

Fabre l'ayné, Raynard père, Frézou, Blay.

(*Locut. cit.*, 4e volume).

(*) 27 octobre 1793.

S

Ce jourd'huy, 10e germinal an 3 de la République (*), une et indivisible, le Comité assemblée sous la présidence du citoyen Hugues, la séance a été ouverte par ces mots : « Vive la République ! vive la Montagne ! vive la Convention ! périssent tous les traîtres et conspirateurs ! »

Le citoyen Malibran, membre de l'administration du district, parut au Comité, le 30 ventôse, avec un tableau contenant des réponses à faire sur les détenus dans la maison d'arrêt de Béziers ; le Comité, en se conformant aux susdits tableanx, a répondu aux questions ainsy qu'il suit :

Plantavit dit La Pose, célibataire, domicilié à Pézénas, âgé d'environ 70 ans, détenu dans la maison d'arrêt de Béziers depuis le 22 octobre, par ordre du Comité de Surveillance de Pézénas, pour n'avoir donné aucune preuve d'attachement à la Révolution, ce qui est prouvé en ce qu'il n'a jamais fréquenté les assemblées primaires établies par la Constitution, ni fréquenté les sociétés populaires ; il est né d'une caste noble et il a été cy-devant seigneur de Margon, lieutenant-général des troupes de l'ancien régime ; il a tué le peuple en qualité d'agent du cy-devant, la preuve en est qu'il a taxé alors les oiseleurs et les pêcheurs dans la rivière d'Hérault, en ce qu'il a obligé divers chasseurs de cette commune à lui aporter tant de pièces de gibier pour avoir le privilège de chasser dans le territoire de sa commune et aux lieux circumvoisins faisant partie du cy-devant comté de Pézénas ; il jouit environ 5 mille livres de revenu ; partie de ce revenu provient d'une campagne qu'il possède dans le terroir d'Alignan-le-Vent et d'une somme de 60 mille livres placée à 5 °/o sur plusieurs individus de cette commune ; il n'a eu de relations et de liaison qu'avec les ennemis jurés de la Révolution ; il fut consterné lors de la Révolution du 10 août ; il a approuvé en public son contentement de la fuitte du Tiran ; il fut consterné à la nouvelle de sa mort ; il s'est montré joyeux lorsque les armées de la République ont eu quelque échec. La séance a été levée.

Bonnefon cadet, G. Bousquet, Noël Valadou, Hugues, Régis, Balsié, André Gautier, Chaube, Derret cadet.

(*Délibérations du Comité de Surveillance de Pézénas*, 3e volume).

(*) 30 mars 1794.

Lodève, Imprimerie J.-B. Jullian & Fils.